

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 22

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

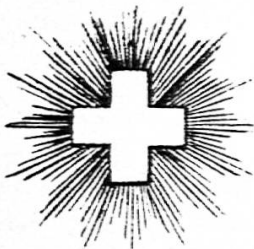
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Un problème de pédagogie. — A propos d'examens secondaires. — Chronique scolaire : Confédération suisse, Société suisse des maîtres des écoles normales, Vaud. — Nouveautés pédagogiques et littéraires. — Partie pratique : Géographie locale : la terrasse de Pully. — Sciences naturelles : la gentiane jaune. — Dictées. — Récitation. — Arithmétique élémentaire. — Gymnastique.*

UN PROBLÈME DE PÉDAGOGIE

De divers côtés on nous pose la question suivante : A quel âge un enfant normal doit-il savoir lire ? Voici comment y répond un journal d'éducation d'Amérique sous la signature de M. Patrick.

Est-il opportun que les enfants au-dessous de dix ans apprennent à lire et à écrire ? Telle est la question que pose M. Patrick, et qui, au premier abord, paraît assez saugrenue. Opportun ? mais il est indispensable qu'à dix ans nos gamins et nos fillettes, non seulement sachent lire et écrire, mais qu'ils aient déjà lu pas mal de choses, peu importe d'ailleurs qu'ils les comprennent ou non. Pourtant, M. Patrick répond non, résolument, et les raisons qu'il invoque à l'appui de cette opinion en apparence subversive méritent d'être considérées.

Nos enfants apprennent d'abord à lire, à écrire et à calculer, parce que notre propre instruction et celle des générations qui nous ont précédés débutèrent par là, l'école étant, plus qu'aucune autre institution, le conservatoire de la routine. Or jadis la lecture, l'écriture et le calcul étaient les premières matières enseignées par l'excellente raison que les maîtres d'école ne connaissaient que celles-là. Il est donc permis de supposer que notre système d'instruction primaire repose sur une base plutôt accidentelle que psychologique.

Pour ce qui regarde la lecture, l'écriture et le dessin, il est certain que tous trois impliquent une spécialisation de mouvements qui est non seulement antinaturelle, mais dangereuse pour des êtres très tendres, encore insuffisamment développés. En condamnant à une immobilité presque complète le corps, les jambes et les bras, en exigeant une tension intense, pendant de longues heures, des

muscles délicats des yeux et des doigts, nous produisons une surexcitation nerveuse dont les effets sur l'organisme entier ne peuvent être que pernicioeux s'ils ne sont irrémédiablement funestes.

Cette idée s'impose avec plus de force si nous examinons le cerveau de l'enfant de sept ou huit ans. A cet âge, l'organe a atteint son poids maximum, à peu de chose près, mais son développement est incomplet. Un tel cerveau produit et dépense continuellement une grande quantité d'énergie nerveuse qui ne peut guère encore être employée à la réflexion, mais doit se transformer presque uniquement en mouvement musculaire. L'enfant bien portant est sans cesse actif, d'une activité qui met en jeu surtout les bras et les jambes ; dès lors, il est facile de comprendre que de toutes les méthodes d'instruction, la moins favorable à la santé physique et intellectuelle est précisément celle qui a pour base le livre. Les conséquences du système livresque sont non seulement l'extrême irritabilité nerveuse à laquelle plus haut nous faisons allusion, mais cette fréquence inquiétante d'une myopie incurable chez les enfants ayant fréquenté l'école primaire.

Mais il est un autre point de vue auquel il est nécessaire de se placer. C'est un fait bien connu que chez l'enfant le développement du corps et celui de l'intelligence ne marchent point du tout à la même allure. A sept ans, le cerveau est très impressionnable, l'imagination est extrêmement active, mais la faculté d'attention est faible, non moins que celles de comparaison et d'abstraction. *Donc les études les plus naturelles, les plus utiles, les plus économiques pour l'enfant sont celles qui ont pour objet le monde matériel qui l'entoure, par l'intermédiaire des sens, en un mot, l'étude de la nature qui aura pour corollaire l'histoire biblique et l'histoire nationale. Par la lecture, au contraire, on le fait entrer de plain-pied dans le monde de l'abstraction et de l'analyse, pour lequel il n'est point fait encore.*

En thèse générale, on peut affirmer que le développement physique et moral de l'enfant reproduit en miniature le développement de la race. Or dans l'histoire de la race nous observons qu'il a fallu pour ainsi dire une cristallisation du langage parlé pour qu'on voie apparaître le langage écrit et que ce phénomène s'est produit relativement assez tard. Pourquoi donc exigerait-on de l'enfant ce que n'a pu faire la race avant d'être arrivée à un certain degré de maturité ? Si cet argument paraît prendre sa source trop haut dans la nuit des temps et manquer d'un rigoureux contrôle historique, nous invoquerons le système grec antique où la musique et la gymnastique occupaient dans l'instruction du premier âge la place réservée aujourd'hui à la lecture, à l'écriture et à l'arithmétique, avec des résultats meilleurs, sans nul doute, pour le corps et l'intelligence, que ceux obtenus par nos maîtres d'écoles modernes.

Une attention spéciale devrait être donnée à l'élocution, qui actuellement est presque négligée dans l'enseignement primaire. C'est encore là une étude tout orale, c'est-à-dire qui convient particuliè-

rement à l'enfant. On pourrait lui apprendre à s'exprimer dans la langue maternelle et dans les langues étrangères les plus répandues, car c'est de cinq à dix ans que cette connaissance s'acquiert le plus aisément, le plus rapidement, donc aussi le plus économiquement, et cette connaissance, par ce temps d'expatriation à outrance, sera au moins aussi utile à l'enfant du peuple qu'à celui de la bourgeoisie. Quand l'enfant sera rendu maître du langage parlé, le langage dans sa forme écrite pourra être appris par lui en un temps assez court et cette étude, qui aujourd'hui exige plusieurs années de pénible labeur, retombera au rang relativement inférieur qui aurait dû toujours être le sien.

La période, qui s'étend de cinq à dix ans est très importante dans la vie de l'enfant. A cet âge, au lieu de lui faire déchiffrer un grimoire toujours incompréhensible pour lui parce que, si simple qu'il soit, il est encore nécessairement abstrait, il faudrait lui faire apprendre les choses essentielles de la vie, de façon à les graver dans la tête d'une façon indélébile. Ces choses, les voici : *bien parler et mieux écouter, observer et se souvenir, savoir quelque chose du monde qui nous entoure, s'incliner volontairement devant la loi du devoir et faire d'instinct ce qui est bien et juste.* Il y a là un idéal digne du cours élémentaire le plus ambitieux.

Pour le reste, rien ne presse. Sachons temporiser et nous hâter lentement, surtout au début.

A PROPOS D'EXAMENS SECONDAIRES

Un article de M. Boutmy de l'Institut sur la réforme du Baccalauréat français, paru dans la *Revue bleue*, appelle de nouveau mes réflexions sur le sujet plus étendu des examens en général, ceux de l'enseignement secondaire en particulier.

Soulevée naguère et discutée par les meilleurs esprits du monde pédagogique, cette question ne reçut alors qu'une demi-solution. On décida, à titre facultatif et d'expérience, de supprimer tout examen promotoire dans les écoles supérieures de jeunes filles et de n'envisager que les seuls résultats du travail de l'année, consignés aux bulletins trimestriels, pour accorder ou refuser le passage d'une classe dans la suivante. — Quant aux garçons, on n'osa ou ne voulut pas tenter l'essai dans leurs classes, redoutant qu'ils ne s'endorment sur un oreiller de paresse après qu'on aurait supprimé l'obstacle ou l'épouvantail de l'examen annuel.

Dès lors un règlement nouveau est intervenu, instituant, avec la séparation des objets d'étude en branches dites « essentielles » et branches dites « accessoires », l'obligation, pour être promu, d'obtenir la moyenne $\frac{6}{10}$ sur l'ensemble des premières aussi bien que sur la généralité. — Cette clause rigoureuse a pour conséquence actuellement l'échec de nombre d'élèves qui, sous l'ancien régime, auraient été promus, ne fût-ce que tout juste et dont la proportion va, dans certains collèges, jusqu'au 20 ou 25 % de l'effectif total.

Appliquée aux jeunes filles, comme aux élèves garçons, cette disposition légale favorise, dès les classes inférieures, une salubre épuration. Si l'on y ajoute l'impossibilité, légale aussi, de redoubler plus d'une fois la classe manquée, on conviendra que seuls des élèves bien préparés, ou tout au moins suffisamment instruits, seront en état d'arriver à terminer leurs études secondaires et, dans ces

conditions, la question plus que jamais se pose de l'utilité du maintien des examens annuels.

Et tout d'abord, il faudrait bien en préciser le but. — S'agit-il d'« examiner » l'élève ou son maître ? Veut-on s'assurer vraiment si le premier est bien en possession de ses matières ou si celles-ci lui ont été rationnellement enseignées ? Craint-on la partialité dans la collation des notes aux interrogations quotidiennes et, mû par un sentiment de compassion, nourrit-on de secrètes pensées d'indulgence ? Ou bien est-ce l'inverse ? Autant de questions auxquelles il n'est point trop malaisé de répondre, ainsi qu'à d'autres qu'on pourrait encore poser.

S'il s'agit d'« examiner » le maître afin de juger son enseignement, il est difficile de trouver un plus détestable moyen, et tout esprit non préconçu reconnaîtra que ces rapides et superficiels interrogatoires ne sauraient donner qu'une fausse et insuffisante idée de la valeur de l'enseignement donné autant que de celle des élèves et de la physionomie des leçons. Telle classe qu'on aura « chauffée » en vue de cette exhibition, — et j'aurai à revenir sur ce point — pendant les dernières semaines de l'année scolaire, réussira peut-être à éblouir les examinateurs et n'en sera pas moins médiocre, ce dont témoigneront les bulletins trimestriels. Qui sera trompé ? Un peu tout le monde, et l'on voit mal le bénéfice de cette opération, laborieuse autant qu'inféconde, qui aura consisté à meubler de force de rebelles mémoires avec l'ordre d'y conserver jusqu'à l'examen inclusivement, quelques éléments incohérents et vagues que l'on débarrera tels quels, pêle-mêle en ce grand jour !

Combien plus efficaces, pour la formation du jugement que l'on veut porter sur la classe et le maître, sont les fréquentes inspections, où les uns et les autres, élèves et professeurs, sont à leur place et dans leurs rôles respectifs. — Si peu initié que l'on soit, il est impossible de ne pas ressortir de ces visites, au cours desquelles on assiste aux différentes phases du travail scolaire, avec la notion toujours plus précise, à mesure qu'on les répète, de la valeur de chacun, outre que l'on arrive à ressentir un véritable intérêt pour l'œuvre scolaire elle-même, ce qui prédispose à une légitime bienveillance.

Voici donc, pour nous, un point de vue écarté : à l'ordinaire, l'examen ne prouve rien ou pas grand'chose et il peut arriver qu'il prouve mal. — Reste la question de partialité dans l'attribution des notes à tels ou tels élèves.

Il paraîtra répugnant à plus d'un maître d'être ainsi soupçonné d'inégalités, de favoritisme ou d'injustice. Et cela, à juste raison, car le seul fait qu'il est admis à enseigner devrait le placer bien au-dessus de pareilles misères. — Au surplus, en ramenant à un quart l'influence de l'examen sur le résultat général et par l'introduction des branches élémentaires, qui ne voit avec évidence que le législateur s'est absolument affranchi de toute suspicion à l'égard du corps enseignant ? Qui ne voit, non moins clairement, qu'en même temps il a enlevé à l'examen promoteur la plus grande partie de l'importance qu'il avait hier encore en préparant, pour ainsi dire, sa désuétude et sa dissolution finale ?

Et c'est justice, l'œuvre devant être jugée à ses fruits. — Or, quels sont les résultats bienfaisants de l'examen ? Je viens d'essayer de montrer l'inanité de cette vieille institution ; je voudrais, en terminant, signaler l'un ou l'autre de ses nombreux inconvénients.

Montaigne exige que l'enseignement, qu'il suppose éducatif, forge l'âme au lieu de meubler la tête. — Tout le monde convient qu'il a raison et que, seul, un enseignement vaudra qui se conformera à ce principe fondamental. — Eh bien ! ces examens n'obligent-ils pas à soumettre les élèves, aux approches des fatales

journées, à un bourrage mécanique sans valeur réelle et dont on sait le peu qui subsiste une fois l'épreuve terminée ? — Niera-t-on l'importance du temps consacré à l'acquisition de ces « minimums d'examen », qui aurait pu avec bien plus d'utilité être employé à des revisions d'une autre nature, celles-là toujours bonnes parce qu'elles procèdent d'un point de vue philosophique, la synthèse et la corrélation des connaissances ? Et, à ce propos, je ne puis que citer ici l'écrivain dont je parlais au début :

« L'action directe de l'examen sur l'avenir moral et intellectuel se manifeste avec non moins d'inconvénients. — S'il est une vérité incontestable, c'est que le bénéfice de l'instruction secondaire ne se mesure pas à l'acquis dont l'adolescent peut justifier quand il sort du collège, mais à toute la suite des acquisitions postérieures que cette instruction l'a mis en état et en goût de faire pendant le reste de sa vie. — Le total constaté à dix-huit ans est nécessairement peu considérable, instable, bientôt caduc, et d'un prix pour ainsi dire infime, comparé au total qui pourra être obtenu pendant trente ou quarante années correspondant à la période de pleine maturité — Ce qui importe, c'est tout ce long travail postérieur et ses résultats ; ce qui doit compter dans la première éducation, c'est ce qui a pu préparer et disposer le jeune homme à considérer l'éducation de son esprit comme une œuvre simplement commencée et à poursuivre, comme une des fins constamment proposées à son activité virile. Or, tel qu'il est conçu et organisé, l'examen tend, plus ou moins, par un effet de l'imagination auquel on ne prend pas assez garde, à désintéresser et à dessaisir la curiosité naturelle de l'esprit, à émousser les stimulants qui l'entretiennent et le renouvellent, et à diminuer, en fin de compte, la somme de culture générale de la majorité des individus. »

Il y aurait beaucoup à dire au sujet de ce surmenage intellectuel, plus réel que l'autre dont on a trop parlé, qui aboutit à une sorte de saturation intellectuelle. — On se plaint à bon droit qu'après leur sortie des classes, la grande majorité des élèves se désintéressent de toute étude continuée, voire de la lecture. Sans nier que le cas soit complexe et que plus d'un facteur y entre, on ne peut se dissimuler que notre enseignement tel qu'il est conduit et couronné par ces fantomatiques examens n'en ait sa bonne part de responsabilité. Ce n'est pourtant pas là le but si constamment visé, si chèrement poursuivi et si médiocrement atteint. Et qu'on veuille bien noter la radicale impuissance de tous les cours complémentaires quels qu'ils soient contre un état d'esprit aussi prévenu.

*
*
*

Mais ces considérations doivent paraître suffisantes, et tout maître trouvera dans son expérience personnelle ample matière à réflexions analogues qui le conduiront, j'imagine, aux mêmes conclusions. Et, sans vouloir entrer sur un terrain qui m'est moins familier, quoiqu'il me tienne autant à cœur, je dirai qu'inutile et nuisible pour l'enseignement secondaire, l'examen ne l'est pas à un moindre degré pour l'instruction primaire où il présente encore plus de superficialité, limité qu'il est pour toutes branches et pour une classe parfois très nombreuse, à une journée seulement. — C'est dérisoire, assurément, et que prétend-on « examiner » dans de telles conditions ? En quoi ce simulacre justifie-t-il la dépense prodigue de force, de temps, d'activité qui a dû précéder et dont le profit eût pu être autrement sérieux ?

Personnellement donc, je verrais, avec confiance et satisfaction, la disparition des examens annuels dans les deux enseignements primaire et secondaire. — Subsidiairement, à supposer que l'on redoute leur suppression totale et immédiate, je proposerais, à titre expérimental, que l'on mit les jeunes gens au bénéfice des dispositions en usage chez leurs condisciples filles et que je rappelais

en commençant. — Ou encore, si décidément l'examen a la vie si dure qu'il n'y ait pas moyen de résoudre sa mort, qu'à tout le moins on le réduise à sa plus simple expression. — Qu'on décide qu'il ne portera plus désormais que sur telles ou telles branches principales rendues obligatoires, et sur telles autres facultatives laissées au choix des élèves qui pourraient ainsi affirmer quelque originalité. — Ces réformes s'étendraient d'abord aux classes supérieures seulement, si l'on voulait, laissant les choses en l'état pour les classes préparatoires dont le programme est plus restreint.

ED. MARREL.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La « conférence suisse » pour l'éducation des enfants arriérés ou idiots aura sa réunion à Berthoud les 10 et 11 juin 1901.

Dans la circulaire qui nous est adressée, nous relevons ce passage : « *Zahlreiche Gäste erwarten wir auch aus der Urschweiz und den romanischen Kantonen, wo die Bestrebungen zur richtigen Erziehung der anormal beanlagten Kinder bis jetzt verhältnismässig weniger Früchte gezeitigt haben als in den übrigen Teilen unseres Vaterlandes* ». Le Comité suisse (président : M. Auer, maître secondaire à Schwanden) semble ignorer que la France, avec Itard, Pinel (1800) et surtout Edouard Seguin (*Conseils à M. O. sur l'éducation de son fils idiot et Traitement moral, hygiène et éducation des idiots et des autres enfants arriérés*) a été à la tête du mouvement en faveur de l'éducation des faibles d'esprit. Les établissements de la Force, de Bicêtre sont des modèles du genre. Le canton de Vaud a son institution de l'*Espérance* à Etoy, fondée en 1872, et Genève, Lausanne et Fribourg ont des classes spéciales et des maîtres (ou maîtresses) spéciaux pour les arriérés ou dégénérés.

Société suisse des maîtres des Ecoles normales. — Cette Société aura sa cinquième assemblée annuelle à Lausanne, le samedi 13 juillet prochain. L'après-midi sera consacré à la visite de l'Ecole normale de Lausanne, dans l'Aula de laquelle se tiendra ensuite la séance.

A l'ordre du jour figureront, en dehors des questions d'ordre administratif, les deux objets suivants :

I. *La correspondance scolaire intercantonale et internationale.* — Rapporteurs : M. le professeur Dr H. Schacht, à Lausanne et M. le professeur Dr Flury, à Küsnacht (Zurich).

II. *Les Ecoles normales au début du XX^{me} siècle.* — Rapporteur : M. le professeur F. Guex, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud.

Le dimanche 14 juillet les membres de la Société iront visiter l'Exposition cantonale vaudoise et l'Exposition nationale des Beaux-Arts à Vevey. Les lundi 15 et mardi 16, ils pourront prendre part au congrès de la *Société pédagogique de la Suisse romande*, à Lausanne.

Tous les amis de l'enseignement normal sont cordialement invités à assister à cette réunion.

Le Président : W. ROSIER.

VAUD. — Grand Conseil. M. J. Cavat, rapporteur de la Commission chargée de rapporter sur la motion demandant l'augmentation du traitement du corps enseignant primaire, a adressé au Bureau du Grand Conseil la lettre suivante :

« Des affaires particulières ne m'ayant pas permis d'assister à la séance de mercredi dernier, je tiens à justifier devant le Grand Conseil le renvoi de la motion de M. Gavillet et consorts concernant l'augmentation du traitement du corps enseignant.

Les explications de notre collègue, M. Gavillet, ayant mal été interprétées, paraît-il, par un certain nombre de nos collègues, nous tenons à faire remarquer ce qui suit :

Dans la liste des tractandas dont les Chambres fédérales doivent s'occuper prochainement, nous voyons figurer une question nouvelle, soit une subvention en faveur de l'enseignement primaire. — Or comme ces subventions doivent servir à l'aménagement des locaux ainsi qu'à améliorer la situation du corps enseignant et non à l'acquisition de matériel, la majorité de votre Commission a estimé qu'il y avait lieu d'attendre la décision qui sera prise par les Chambres.

Si, comme nous l'espérons, cette question est résolue dans la session de juin, nous pourrions faire droit *aux vœux légitimes des intéressés*, sur lesquels la Commission ne s'est pas encore prononcée. Ce sont là les seuls motifs du renvoi admis par la majorité de la Commission.

Il y a lieu d'ajouter que la Commission a dû être complétée depuis l'ouverture de la session, ensuite de la démission de M. F. Clément. »

Nous remercions M. Cavat d'avoir bien voulu, sur notre demande, nous communiquer la lettre ci-dessus. Elle démontrera au corps enseignant que le renvoi de la Commission n'est basé que sur la question de la subvention fédérale aux écoles primaires qui sera soumise prochainement aux autorités législatives de la Confédération. Une personne bien renseignée nous affirme, d'autre part, que MM. les membres de la Commission sont d'accord sur le fond de la motion Gavillet.

Espérons donc que la question du traitement du corps enseignant primaire, — d'une importance capitale pour la bonne marche de nos écoles, — sera renvoyée au Conseil d'Etat avec pressante recommandation et que celui-ci ne tardera pas trop à présenter un projet de loi.

ERNEST SAVARY.

— **Du tact, s. v. p.** — Il nous revient de source sûre que certains collègues, dont quelques-uns n'ont pas eu le courage et la politesse de signer leurs missives, ont écrit à l'honorable rapporteur de la Commission législative sur l'augmentation des traitements, des lettres plus ou moins impérieuses qui avaient pour but d'exercer une pression sur la Commission dans un sens favorable à nos intérêts. Ces démarches intempestives ont eu, on le comprend, le don d'agacer le destinataire. Que les auteurs de ces lettres aient ou non des mobiles intéressés, je l'ignore; ce que je puis affirmer c'est qu'ils ont commis là une maladresse rare et fait preuve d'une intelligence très relative de la situation. Ils me rappellent involontairement ces enfants qui vont gratter la terre pour voir « si ça lève, » et compromettent tout.

Il faut que la Commission chargée d'étudier la question sache que le corps enseignant dans sa grande majorité réprouve de tels procédés et ne se solidarise en aucune façon avec les collègues mal avisés qui prétendent combattre la bonne cause. Il y a une bonne et une mauvaise solidarité. — Le personnel enseignant primaire attend une amélioration de sa situation de l'esprit de justice du Grand Conseil et il n'a aucun doute sur les bonnes intentions de la Commission et de son honorable rapporteur. Si les justes revendications des instituteurs vaudois sont méconnues, ceux-ci ont des mandataires réguliers et des défenseurs plus

adroits dans le Comité cantonal en qui ils ont confiance. Ce sera assez tôt alors pour agir individuellement. Pour le moment, me semble-t-il, la consigne doit être d'attendre en silence, ce qui n'implique et n'exclut pas l'idée que nous devons taire devant qui de droit nos désirs légitimes. Mais, de grâce, pas de maladresses et surtout pas de lettres anonymes !

H. GAILLOZ.

Nous sommes d'accord en tous points avec notre collègue. Il nous semble impossible qu'il y ait dans le corps enseignant primaire des collègues assez lâches pour écrire des lettres anonymes et croire qu'elles peuvent avoir une action heureuse dans nos revendications. Un ennemi du corps enseignant n'aurait pas agi autrement.

ERNEST SAVARY.

NOUVEAUTÉS PÉDAGOGIQUES ET LITTÉRAIRES.

Eingabe an den grossen Rat des Kantons Bern in Sachen der Lehrerbildung. Berne 1901. Dans une brochure de 14 pages la société cantonale des instituteurs bernois demande la réorganisation de l'Ecole normale de Hofwyl : transfert de l'établissement à Berne ou dans le voisinage immédiat de la capitale, suppression de l'internat et placement des élèves dans des familles, meilleurs traitements servis aux professeurs des Ecoles normales. « Ist es ein Vorrecht des Staates, seine Beamten geringer zu besolden, als eine Stadtgemeinde ? » se demande le Comité central de l'association.

N° 11 de la *Revue helvétique*, rue du Mont Blanc, 3. Au nombre des collaborateurs, nous voyons figurer les noms de deux anciens élèves de l'Ecole normale de Lausanne, C. G. Margot et E. Monod.

— Notre collaborateur, M. A.-P. Dubois, directeur des écoles primaires du Locle, nous envoie un *Rapport de la commission scolaire sur les résultats des examens des recrues en 1899*. La statistique avait classé le Locle à l'avant-dernier rang des 15 plus grandes villes suisses au point de vue de l'examen pédagogique des recrues.

L'honorable directeur s'attache à démontrer la valeur réelle des résultats que l'on peut tirer de ces examens. En 1895, le Bureau fédéral de statistique écrivait déjà : « On ne peut tirer de moyennes que de quantités commensurables. Or tel n'est pas le cas pour les différents succès dans les examens. Car, par exemple, la différence entre une bonne lecture (1) et une lecture nulle (5) ne peut être appréciée par des chiffres. Il est bien permis, en vue d'abréger la notation, de se servir des noms de nombres ordinaux pour désigner la série des succès. C'est quasi un trompe-l'œil de combiner des résultats de cette nature avec la même assurance qu'on le ferait pour d'autres résultats qui seraient commensurables et de les convertir en une moyenne unique, agrémentée d'une queue de décimales, comme pour produire chez le lecteur crédule l'illusion que le chiffre qu'on a sous les yeux est de la plus rigoureuse exactitude. »

Et plus loin : « Le rang est affaire des journalistes et non des statisticiens. »

M. Dubois fait, en outre, remarquer à bon droit qu'une raison particulière tend à faire passer le Locle en arrière des autres villes suisses : c'est la forte proportion de la population agricole et la grande part que prennent les enfants à la garde du bétail.

Nous le répétons, il y a bien des bizarreries dans ce domaine. La question des examens de recrues doit être reprise et revue intégralement.

Une pensée d'Horace Mann. — Nous devrions avoir honte de mourir avant d'avoir fait quelque chose pour l'humanité.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

La terrasse de Pully (suite).

Nous avons déjà étudié les abords de la terrasse; nous l'avons limitée; nous en avons dessiné les contours. Au début de cette leçon nous faisons sur place une petite récapitulation de ce qui a été déjà vu.

Nous avons appris, et vous avez pu observer, que notre salle d'école n'a pas un plancher libre; il y a des tables et des bancs. Le sol de la terrasse porte aussi des bancs, puis des arbres. Il y a deux lignes d'arbres. Ils ne sont pas tous de même grandeur; il y en a de petits et de grands. Où est le plus gros? Devant le temple, du côté de la Cure, au levant, à l'endroit d'où l'on voit Paudex et Lutry. Regardez bien cet arbre. Je vais vous dire son nom: c'est un Tilleul. Répétez: ce gros arbre est un tilleul. Son tronc est épais; allez le mesurer avec vos bras; un élève ne peut pas l'entourer. L'écorce a des raies, elle est rugueuse. Il est élevé; nous ne pouvons pas atteindre les premières branches, même en grimpant sur le banc. Les branches sont longues et pendantes tout autour, courtes et dressées au centre, parce qu'elles ont été taillées au mois de mars. Les grandes ont des feuilles; les autres, pas encore. Pourquoi n'a-t-on pas aussi taillé celles-là? A cause de l'ombre qu'elles font en été. A qui sert cette ombre? Aux enfants, aux mamans et aux grandes sœurs qui gardent vos petits frères et sœurs. Très souvent on voit sous le tilleul des poussettes et des bébés dedans. Il y a des personnes qui vont s'asseoir sur le banc. Les planches de ce banc dans leur arrangement dessinent un carré; un élève est assis sur chaque côté: chacun ne voit pas les mêmes objets que les autres. Ici interviendra un court exercice d'orientation.

Le grand tilleul n'est pas le seul arbre de la terrasse. En voici un autre. Est-ce aussi un tilleul? Voyez l'écorce: cet arbre se nomme un platane. Nous l'étudierons simplement, comme le précédent. On remarquera l'écorce blanche et l'écorce brune, les bosses du tronc, le tortu des branches; le moignon occasionné par les tailles successives — comme à la vigne — les fruits qui subsistent encore lorsque naissent les premières feuilles; nous parlerons du danger qu'il y a à mettre ces fruits ou leurs poils à la bouche à cause des irritations de la gorge, — mal au cou — qu'ils provoquent. Puis nous ferons établir une petite comparaison entre ces deux arbres étudiés.

Ensuite un petit arbre. Touchez-en le tronc! On ne peut pas, on a mis tout autour trois tuteurs et une enveloppe d'épines. Pourquoi? — Cet arbre est un... petit platane. Il n'a pas été planté en même temps que ses deux voisins.

Plus loin se trouvent trois autres platanes de la même grandeur que le premier.

De chaque côté du petit platane est un banc; il y en a un entre le troisième et le quatrième.

Ces bancs sont composés de deux pierres taillées sur lesquelles reposent deux pièces de bois.

Nous allons compter les arbres. Il y en a $4 + 2$, $3 + 3$, $5 + 1$, — suivant l'avancement des élèves en arithmétique. Il y a trois bancs. On pourra faire avec cela une ou deux leçons de calcul. Combien de planches sur les bancs, de pierres taillées? Si deux, trois arbres avaient autant de tuteurs que le petit platane, combien y en aurait-il? Si l'on coupait un, deux, trois arbres, qu'en resterait-il? Exercices semblables avec les fruits du platane.

Dessin sur le sol de la terrasse de la position des arbres et des bancs, en tenant compte de la grosseur des troncs.

Nous allons ensuite étudier la ligne des arbres du bord de la terrasse. Quel est le plus gros? Ils sont tous semblables. Ils ont été plantés longtemps après le grand tilleul et les plus gros platanes. Quand vos parents étaient grands comme vous, la terrasse n'était pas si large; on l'a agrandie depuis et l'on a planté ces arbres.

Si vous regardez bien les feuilles et le tronc, vous saurez me dire si ce sont des tilleuls ou des platanes. Ce sont des tilleuls. Pour en mesurer le tour, il n'est pas nécessaire d'employer ou de déployer les bras; il suffit des deux mains ouvertes.

Différences entre ces petits arbres et le grand.

Les trois tilleuls qui sont du côté du couchant ont des épines, mais pas de tuteur comme le petit platane, sauf le dernier qui en a un.

Presque en face de ceux de la première ligne, des bancs se trouvent aussi entre les 2^e, 3^e, 4^e et 5^e tilleuls de la deuxième ligne, à partir du levant. Ils ne ressemblent pas aux autres. Ils ont des pieds en fer; deux barres recourbées. Ils sont peints en vert et ont chacun un dossier, ce qui les rend plus commodes que les premiers.

Regardez les branches des petits tilleuls. Qu'a-t-on mis entre elles? Des morceaux de bois et des fils de fer, pour les obliger à se diriger de côté et non vers le ciel. Ne pourrait-on pas faire cela quand les arbres sont grands? — On fait ainsi obéir les petits arbres comme les petits enfants; et il faut qu'ils obéissent s'ils veulent avoir de jolies façons.

Ces arbres sont petits, mais ils deviendront grands, comme celui que nous avons vu là-bas vers le banc à quatre faces: vous aussi, vous grandirez, vous deviendrez des hommes.

Pendant l'été, en juillet et en août, lors des fortes chaleurs, nous reviendrons à ces petits tilleuls que le soleil dessèche et qui perdent leur feuillage; alors les élèves verront que l'on déchausse un peu les racines et qu'on y verse de l'eau, puis quelques jours plus tard de nouvelles feuilles pousseront. Le grand tilleul les aura conservées, parce qu'il a des racines plus profondes. Nous pourrions ainsi surprendre un peu de la vie des végétaux et je suis sûr que cela intéressera les jeunes débutants.

Il y aura lieu de faire aussi un peu d'histoire et de dire que la terrasse et la vigne inférieure étaient autrefois le cimetière de Pully, qui se trouvait ainsi autour de l'église. Plus tard, au degré intermédiaire, interviendra le récit de bagarres survenues au moyen âge entre les habitants de Pully et des marchands de Gruyères; la lutte eut lieu près du cimetière et les corps des quelques vaincus y furent ensevelis.

Récapitulation de ce qui a été vu sur la terrasse. Dessin. Exercices d'application arithmétiques: mesurage au pas des distances qui sont entre les arbres, entre les bancs, entre le collège et les platanes, entre le mur d'enceinte et les tilleuls, etc.

Travail personnel: Rechercher où, dans la localité, se trouvent des arbres de même espèce, des bancs semblables.

Il va sans dire que la description de la terrasse est faite *par les élèves* d'après les questions du maître ou de la maîtresse; ici, les réponses seules en général constituent le tout de la leçon.

EUGÈNE MONOD.

SCIENCES NATURELLES

La gentiane jaune.

I. LEÇON D'OBSERVATION. — La leçon d'observation s'est faite en plein air pendant une course scolaire sur une de nos montagnes du Jura.

II. LEÇON DE RÉCAPITULATION EN CLASSE. — *Introduction et but.* — En venant à l'école cet après-midi, qui de vous s'est arrêté pour voir travailler Monsieur F.?

— Mains levées. — Et que faisait-il ? — Il coupait des racines de gentianes, en morceaux. — Étaient-ce des racines de gentianes bleues ? — Non, Monsieur, c'étaient des racines de gentianes jaunes. — En êtes-vous bien sûrs ? — Oui, nous avons tout de suite reconnu la racine de la gentiane jaune que nous avons bien examinée quand nous étions allés sur le Chasseron. — Bon.

Nous voulons nous rappeler ce que nous savons de cette plante : la *gentiane jaune*.

Exposé I. — Avez-vous remarqué dans quels endroits croît la gentiane jaune ? Savez-vous si elle préfère les terrains pierreux aux terrains sablonneux ? Quelle plante trouve-t-on souvent à ses côtés ?

Résumé. — La gentiane jaune ou grande gentiane est une plante herbacée et vivace qui croît sur les montagnes, dans les pâturages montueux assez exposés au soleil. Elle préfère les terrains pierreux aux terrains sablonneux. A ses côtés, on trouve souvent des plantes de vérate.

IDÉE PRINCIPALE. — *Lieux où croît la gentiane jaune.*

Exposé II. — La racine de la gentiane jaune est-elle longue ? grosse ou petite ? droite ou non ? S'implante-t-elle profondément dans le sol ? Cette racine est-elle rugueuse ? A l'extérieur quelle est la couleur ? L'extérieur ressemble-t-il à l'intérieur ? La racine de la gentiane est-elle *inodore* ? Faire apprécier son goût amer. — Quel goût y trouvez-vous ?

Résumé. — La racine de la gentiane jaune est longue, grosse et tortueuse. Elle est rugueuse et de couleur brune à l'extérieur. A l'intérieur, cette racine est spongieuse et de couleur jaune. Elle est douée d'une odeur forte et désagréable. La racine de la gentiane est extrêmement amère.

IDÉE PRINCIPALE. — *Description de sa racine.*

Exposé III. — Voici le dessin d'une tige de gentiane avec des feuilles et des fleurs. — La tige est-elle ramifiée ? Anguleuse ou non ? Que remarque-t-on à l'intérieur de la tige ? La tige de la gentiane est-elle longue ? Combien mesure-t-elle environ ?

Résumé. — La tige de la gentiane n'est pas ramifiée, elle est simple. Elle est cylindrique. Cette tige est creuse : elle a une espèce de canal qui va de la racine jusqu'à la fleur. Elle est longue ; souvent elle mesure environ un mètre.

IDÉE PRINCIPALE. — *Description de la tige.*

Exposé IV. — Que remarquez-vous autour de la tige ? (feuilles). Sont-elles reliées à la tige par un pétiole ? Sont-elles *insérées* sur la tige une à une ou deux par deux au même endroit ? Savez-vous comment on appelle l'endroit où s'insère une feuille ? Et l'espace qui s'étend entre deux insertions ? Les feuilles de la gentiane sont-elles grandes ? Quelle est leur forme ? Sont-elles couvertes de poils ? Leur bord est-il dentelé ? Ces feuilles ont-elles des nervures ? Sont-elles plissées ? La face supérieure est-elle de la même couleur que la face inférieure ? Savez-vous à quelles autres feuilles elles ressemblent ? Est-il important de bien les distinguer, pourquoi ? Voici un dessin d'une plante de vérate noir ; comment sont insérées les feuilles ?

Résumé. — Autour de la tige, nous voyons les feuilles de la gentiane. Ces feuilles n'ont pas de pétiole. Elles sont insérées deux par deux sur la tige à la même hauteur. L'endroit où s'insère une feuille est un *nœud*, et l'on nomme *entre-nœud* l'espace qui s'étend entre deux *insertions*. Les feuilles de gentianes sont grandes, larges, ovales. Elles sont dépourvues de poils et de duvet. Leur bord n'est pas denté. Les feuilles de la gentiane ont des nervures ; elles sont plissées dans le sens de la longueur. La face supérieure de la feuille est d'un beau vert tandis que la face inférieure est d'un vert blanchâtre. Les feuilles de la gentiane jaune ressemblent beaucoup à celles du vérate noir. Il est important de bien les distinguer, car le vérate noir est une plante vénéneuse. Les feuilles du vérate noir ne sont pas insérées sur la tige de la même manière que celles de la

gentiane jaune : elles sont insérées de telle sorte qu'il ne s'en trouve jamais plus d'une à chaque nœud.

IDÉE PRINCIPALE. — *Description de ses feuilles.*

Exposé V. — De quoi se composent les fleurs de la gentiane jaune ? Quelle forme a le calice ? Comment est la corolle ? Par quoi est formé le pistil ? Savez-vous si la corolle tombe en se desséchant ? Quels sont les fruits de la gentiane jaune ?

Résumé. — Les fleurs de la gentiane jaune se composent d'un calice, d'une corolle, de quelques étamines et d'un pistil. Le calice est en forme de cloche ; les sépales sont soudés entre eux. Les pétales de la corolle sont soudés entre eux sur une partie de leur longueur, puis étalés comme les rayons d'une roue. Le pistil est formé d'un ovaire qui a un style très court ou presque nul, que surmonte un stigmate à deux branches. La corolle se dessèche sur la plante sans s'en détacher. Les fruits de la gentiane jaune sont des *capsules*, c'est-à-dire des enveloppes sèches qui renferment de nombreuses semences et qui s'ouvrent par la *maturation*.

IDÉE PRINCIPALE. — *Description de ses fleurs et de ses fruits.*

Exposé VI. — Pourquoi emploie-t-on la racine de gentiane jaune ? (Liquueur alcoolique). Vous savez comment elle se prépare, qui veut me le dire ? Savez-vous ce qu'on prépare encore ? Est-elle employée en médecine ?

Résumé. — On emploie la racine de la gentiane jaune pour préparer une liqueur alcoolique très forte. Pour la préparer, on coupe les racines en rondelles que l'on met fermenter dans de l'eau ; ensuite on *distille* le liquide. On peut aussi, avec la racine de gentiane, préparer un *sirop*, une *teinture* et un *extrait*. Elle est employée en médecine parce qu'elle est bonne pour l'estomac et qu'elle peut guérir, à ce qu'on dit, les accès de fièvre intermittente.

IDÉE PRINCIPALE. — *Usage de sa racine.*

Etablir le *plan* :

1. Lieux où croît la gentiane jaune.
2. Description de sa racine.
3. » de sa tige.
4. » de ses feuilles.
5. » de ses fleurs et de ses fruits.
6. Usage.

Compte rendu total.

ASSOCIATION ET COMPARAISON. — Qui veut me dire les caractères principaux de la gentiane jaune ? — *Racine* : longue, tortueuse, brune et rugueuse à l'extérieur, jaune et spongieuse à l'intérieur ; forte odeur ; goût amer. *Tige* : simple et creuse. *Feuilles* ; larges, ovales, plissées, glabres, sessiles. *Fleurs* : sépales du calice soudés entre eux ; corolle rotacée ; plusieurs étamines ; pistil composé d'un ovaire, d'un style et d'un stigmate à deux branches. *Fruits* : capsules. — Parmi les plantes que vous connaissez, lesquelles ont des caractères communs avec la grande gentiane ? La gentiane croisetle, la petite centaurée, le trèfle d'eau. Ces plantes constituent la famille des *gentianées*.

GÉNÉRALISATION. — Quels sont donc les caractères des gentianées ? Les *gentianées* sont des herbes dont les feuilles sont ordinairement simples et insérées de manière qu'il y en ait au moins deux à chaque nœud. Les sépales sont soudés entre eux. La corolle a ses pétales aussi soudés entre eux ; elle peut être en tube, en entonnoir, en coupe ou en roue. Le pistil est formé d'un ovaire surmonté d'un style avec stigmate entier ou à deux branches. Le fruit est toujours une capsule. Toutes les gentianes ont un goût extrêmement amer. Elles peuvent être employées en médecine.

III. LEÇONS D'APPLICATION. — 1. *Rédaction.* — Compte rendu.

2. *Elocution.* — L'ivrognerie.

3. *Dictées.* — Les gentianées (Voir Généralisation) La gentiane croisettes.
4. *Vocabulaire.* — 1. Qualités de la racine de la gentiane. 2. Qualités de la tige et des feuilles. 3. Qualités des fleurs et des fruits (voir Association et comparaison).

5. *Grammaire.* — Des qualificatifs.

6. *Dessin.* — Dessiner une étoile, un entonnoir, etc.

CH. GAILLARD.

DICTÉES

Les tilleuls.

Sur la place de notre village, ombrageant l'église et l'école, s'élèvent deux magnifiques tilleuls. Cet hiver, le long de leur tronc rugueux, sillonné, crevassé, de leurs branches dénudées et désolées, les grimpeaux à l'appel mélancolique couraient à qui mieux mieux, délogeant de l'écorce insectes et larves engourdis par le froid. Mai revenu, leurs rameaux gonflés de sève nouvelle, recouverts de feuilles d'un vert tendre, abritent toute une gent ailée célébrant à l'envi l'hymne du printemps. En juin, les tilleuls fleurissent piquent de points d'or éclatants sur le vert plus sombre de leur feuillage; bouquets gigantesques, ils exhalent les plus suaves arômes. Et, sous l'azur étincelant, sous le dôme de verdure, à l'entour des arbres superbes, du vieux clocher et de la modeste école, ce n'est que parfums, bourbonnements joyeux, bruit d'ailes et gazouillis d'oiseaux, cris d'enfants, gais carillons chantant l'été, l'été puissant et fécond.

M. MÉTRAL.

La gentiane croisettes.

La gentiane croisettes est une plante herbacée et vivace. Elle croît sur les coteaux pierreux, dans les bois et dans les pâturages montueux. Sur le Jura, elle fleurit à la fin d'avril ou au commencement de mai. Sa racine, longue et rameuse, est de couleur brunâtre; elle possède une odeur désagréable et un goût amer. Sa tige, très courte, est garnie de feuilles petites et simples; elle se termine par une jolie fleur régulière, bleue et en forme d'étoile. Le calice, dont les sépales sont soudés entre eux, ressemble à un tube. La corolle, monopétale, a cinq divisions; sa gorge est nue, c'est-à-dire qu'elle n'est pas munie de franges. Les étamines, au nombre de cinq, alternent avec les divisions de la corolle. Le pistil est formé d'un ovaire, d'un style et d'un stigmate. L'ovaire renferme de petits grains qui deviendront la graine de la plante. A maturité, le fruit, qui est une capsule, s'ouvre sur ses côtés, et laisse tomber la graine.

La gentiane croisettes appartient à la famille des gentianées. Elle est employée en médecine comme fébrifuge, tonique et antiscorbutique.

CH. GD.

RÉCITATION

Degré moyen.

Le torrent et le ruisseau.

Un torrent furieux, dans sa course rapide,

Insultait un ruisseau timide,

Dont l'onde arrosait un verger.

« Va, lui dit le ruisseau, sois fier de l'avantage

D'offrir à chaque pas quelque nouveau danger.

Je serais bien fâché d'avoir pour mon partage

L'honneur cruel que tu poursuis :

Tu t'annonces par le ravage,

Moi, par le bien que je produis. »

(Communiqué par A. R.)

MICHAUD-MARTELLI.

Les étoiles.

Gustave, un amusant blondin,
Aux yeux vifs, à la mine ouverte,
Chez sa mère, au fond du jardin,
Fit une étrange découverte :
Un soir, par une de ces nuits
Où le ciel scintille, sans voiles,
En regardant le fond du puits,
Gustave y compta trente étoiles.

Il eût bien voulu les pêcher,
Mais d'aller dormir c'était l'heure ;
Donc, à regret, pour se coucher,
L'enfant regagna sa demeure.
Dans le petit lit de satin,
Pour le gamin la nuit fut brève,
Car, jusqu'au lendemain matin,
Il vit ses étoiles en rêve.

Au petit jour, il s'en revint
Au puits contempler la merveille.
Il chercha partout, mais en vain,
Les trente étoiles de la veille.
Au logis, il revint s'asseoir,
Les paupières de pleurs mouillées :
« Petite mère, viens donc voir :
Les étoiles se sont noyées ! »

(Communication de A. Cuchet).

JULES JOUY.

ARITHMÉTIQUE ÉLÉMENTAIRE

Le nombre 2.

a) IDÉE DU NOMBRE.

1. *Former l'image de ce nouveau nombre et compter.* — Présenter la première boule du compteur : combien voyez-vous de boules ? Amener au-dessous une deuxième boule ; combien avons-nous de boules maintenant ? — Répéter et corriger. Comptez et montrez 1 ! 2 !

Le maître replace ensuite les boules, puis un élève vient montrer les deux premières boules et compte à haute voix. Veiller à ce que les boules de l'appareil et les boutons que l'élève a en mains soient toujours disposés de la même manière, soit pour additionner soit pour soustraire.

2. *Intuition de la nouvelle image du nombre :*

Par la vue. — Placez de la même manière deux boutons sur la table. (Le deuxième est au-dessous du premier). Combien voyez-vous de boutons ?

Par le toucher. — Posez le bout de l'index sur le premier bouton, sur le deuxième ; mettez le bout de vos doigts sur les deux boutons, ainsi. Prenez le deuxième bouton, élevez-le à la hauteur de vos yeux, remettez-le. — Prenez un bouton à chaque main. Combien en avez-vous ?

Lier les impressions du toucher à celles de la vue. — Prenez deux boutons dans votre main droite, mettez-les l'un après l'autre sur votre ardoise, en ligne ; regardez-les et touchez-les ensemble.

3. *Représentation mentale.* — Fermez les yeux. Pensez aux deux boutons qui sont devant vous. Montrez du doigt les boutons, sans ouvrir les yeux. Regardez-les maintenant. Fermez de nouveau les yeux et touchez les deux boutons, sans les déranger.

4. *Ecriture du nombre.* — Le maître dessine deux carrés au tableau et dit : Dessinez les deux boutons à la place convenable dans chaque carré. Dessinez des boutons à la distance de deux petits carrés, au tableau et sur l'ardoise. Dessinez un bouton et au-dessous deux boutons en ligne.

b) CALCUL : *Addition et soustraction.*

1. *Intuitivement.* — Le maître glisse une boule sur la première tringle et demande : Combien y a-t-il de boules ? Sur la deuxième tringle, il prend une boule qu'il place au-dessous de la première, et dit : Combien ai-je encore pris de boules ? (une). Combien de boules voyez-vous ensemble ? (deux).

Combien font une boule et une boule ? (montrer). Même question, sans montrer les boules.

Prenez votre carton et deux boutons. Mettez le premier bouton à sa place. Le maître fait le même travail devant les élèves et dit : Un et un font deux. A ces mots les enfants placent le deuxième bouton sous le premier et disent en chœur : $1 + 1 = 2$. L'opération est répétée plusieurs fois par tous les élèves simultanément.

2. *Représentation mentale.* — Fermez les yeux. Représentez-vous un bouton et au-dessous, un deuxième. Montrez cela en l'air, et dites : $1 + 1 = 2$. Répétez.

3. *Dessin.* — Le maître dessine d'abord cet arrangement au tableau, en disant : 1 (dessin du premier cercle) + (et) 1 (dessin du deuxième cercle) = (font) 2 (montrer les deux cercles simultanément). Imitation par les élèves.

Les expressions *plus* et *égale* ne seront employées que plus tard.

LA SOUSTRACTION. — Même marche que dans le premier exercice : Intuition, représentation et dessin. Puis, même série en enlevant le deuxième bouton pour avoir l'expression : $2 - 1 = 1$.

Applications. — Voir les questions relatives au nombre *un*, choisies dans le domaine intuitif que l'enfant connaît.

D'après W. A. Lay : Führer durch den ersten Rechenunterricht. U. B.

GYMNASTIQUE

Gymnastique pour jeunes filles (suite).

POSITION NORMALE. — Il n'est pas superflu d'accorder ici une place spéciale à la position normale, laquelle, disions-nous, est tout un travail. En effet, elle exige de la part de l'enfant un effort qu'il pourra prolonger toujours davantage à mesure qu'il deviendra plus grand et plus fort ; à mesure qu'il acquerra de l'énergie dans la volonté. Chez nos petits, nous pouvons déjà la demander avant d'entreprendre un jeu ou tout autre exercice récréatif, mais nous comprendrons qu'au bout d'un instant bien court, elle n'est plus ce que nous pouvons obtenir au moment où nous la commandons. Ne grondons point, n'oublions pas qu'en éducation il faut répéter et, qu'un nouveau commandement vienne souvent rappeler l'attention de l'enfant sur sa tenue. Quand plus tard, nous aurons commencé une gymnastique méthodique, nous intercalerons fréquemment du repos dans les exercices d'ensemble et les élèves reprendront avec plus de courage et plus de soin la position normale pour la suite des travaux.

Dans un intéressant petit article de l'*Educateur* en 1899. M. Hartmann, professeur, faisant ressortir l'importance d'une attitude normale correcte s'exprime ainsi : « La tête est droite sur la colonne vertébrale, le menton en arrière, le regard dirigé en avant, les omoplates en arrière, l'abdomen rentré et les bras pendants ; la ligne des épaules et celle des hanches sont dans le même plan vertical ; enfin les talons sont rapprochés, les pointes des pieds tournées en dehors à peu près à angle droit et les jarrets tendus (fig. 1, tirée du *Recueil de gymnastique suédoise*).

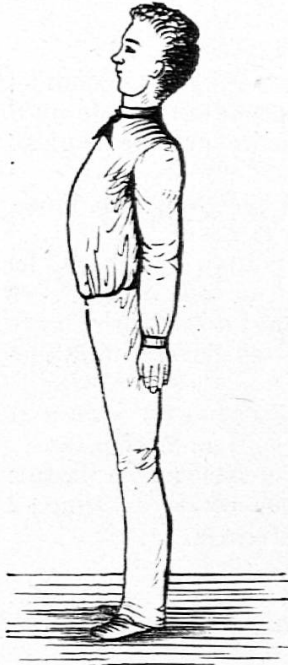
« Les principales conséquences sont les suivantes : Les courbures physiologiques du rachis diminuent, le diamètre du thorax s'accroît, les espaces intercostaux

augmentent par devant et diminuent dans la région dorsale, la face antérieure des omoplates s'applique sur les côtes et la capacité de la cage thoracique augmente.

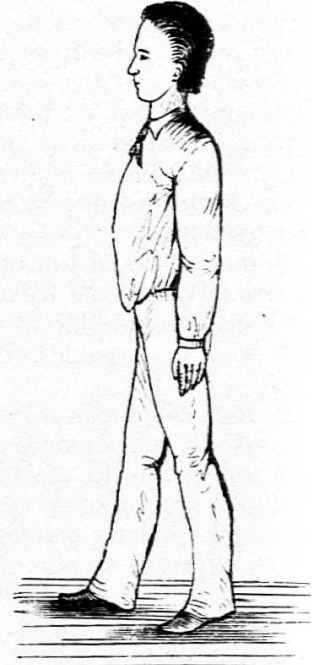
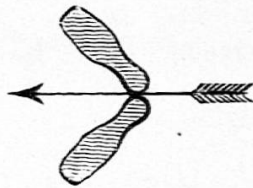
« La position normale est loin d'être une position de repos, si l'on considère le grand nombre de muscles mis en mouvement pour arriver à tenir cette attitude correctement.

« Le bon maintien donne aux poumons plus d'espace, assure ainsi des inspirations plus profondes, introduit plus d'oxygène dans le sang, tandis que si le maintien affaissé est habituel à l'élève, il en résultera un mouvement respiratoire constamment superficiel, avec toutes ses funestes conséquences pour l'organisme. »

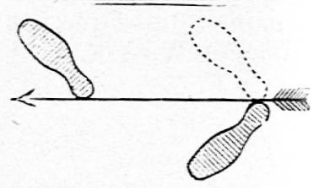
Nous savons que pour l'obtenir juste, cette position, il faut d'emblée y attacher une grande importance, la commander (*Attention... fixe !!*) d'un ton énergique en appuyant sur le second mot; il faut que le professeur donne un bon exemple et, plutôt que de la prolonger trop, il est



(Fig. 1.)



(Fig. 2.)



préférable de la demander à plusieurs reprises. On rencontre chez les élèves non exercés des fautes générales telles que : se raidir ou, au contraire, laisser tomber les épaules en avant; rétrécissant ainsi la cage thoracique en entravant le jeu de la respiration. Beaucoup, au mot de *fixe !!* ne font que rapprocher les pieds sans apporter aucun effort musculaire sur la colonne vertébrale. D'autres ne relèvent pas assez la tête, d'autres encore n'ouvrent pas suffisamment les pieds. Nous avons donc raison en demandant ce travail dès la première année et en le faisant considérer comme très sérieux. Dans la salle d'étude, il interrompra avantageusement, en ne lui consacrant que quelques minutes, la position assise et affaissée.

Cette simple position normale nous aidera puissamment à prouver à nos jeunes filles qu'il n'est pas besoin de corset ou de bretelles spéciales pour obtenir un redressement, mais qu'il suffit de la volonté et du travail des muscles, qui s'affaiblissent et deviennent paresseux en n'ayant pas à se contracter; le dos et les épaules restent peut-être en forme pendant que le corset ou les bretelles les maintiennent, mais le résultat n'est pas durable.

Tous nos travaux, jeux ou autres, commenceront donc par une bonne position normale et c'est par là aussi que se termineront les leçons. Redressons sans nous lasser; nos jeunes filles en ont besoin.

La position normale qui ne peut être conservée longtemps et le travail seront donc souvent suivis d'un repos (fig. 2). (Commandement : *Repos !!*) Alors l'enfant prend une tournure négligée, s'appuie sur une hanche et met un pied en avant.

(*A suivre*).

J. B.

VAUD

Service de l'instruction publique.

ECOLES PRIMAIRES

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTS. — **Vallorbe**, fr. 1980 et fr. 200 pour logement. Allemand et travaux manuels, 11 juin, à 6 heures. — **Chésereux**, fr. 1400, 7 juin, à 6 heures. — **Sarzens**, fr. 1400, 7 juin, à 6 heures. — **Aigle**, fr. 1400, 4 juin, à 6 heures. — **Mutruux**, fr. 1400, 4 juin, à 6 heures.

RÉGENTES. — **Faoug**, fr. 900, 7 juin, à 6 heures. — **Oron-la-Ville**, fr. 900, 7 juin, à 6 heures. — **Corsier**, fr. 1000, 4 juin, à 6 heures.

Ecoles enfantines. — **Oppens**, école semi-enfantine, fr. 500, 11 juin, à 6 heures. — **Mur**, école enfantine et ouvrages, fr. 400, 7 juin, à 6 heures. — **Ste-Croix** (Auberson), école enfantine, fr. 500 payés par la commune, plus une finance mensuelle de 6 fr. 70, payée par chaque élève, 7 juin, à 6 heures. — **Lausanne** (Vennes et Chailly), école d'ouvrages, 12 heures de leçons hebdomadaires, fr. 400, 11 juin à 6 heures. — **Coppet**, école enfantine, fr. 600 par an, plus 0 fr. 50 par mois et par enfant, 11 juin, à 6 heures.

NOMINATIONS

RÉGENTS. — MM. Besuchet, Gustave, à Rivaz; Corthésy, Henri, à Oleyres; Dupuis, Eugène, au Grand-Mont.

RÉGENTES. — Mlles Arnaud, Emma, à Aubonne; Notz, Pauline, à Baulmes; Cuérel, Louise, à la Rogivue; Blanc, Eugénie, à Savigny; Mme Gertsch, à Savuit s. Lutry.

COLLÈGE CANTONAL

Les examens du Collège cantonal commenceront **jeudi 27 juin, à 7 h.**, pour les élèves de la première classe; **jeudi 4 juillet, à 7 h.**, pour les élèves qui désirent entrer dans les cinq premières classes du Collège; **samedi 6 juillet, à 7 h.**, pour les élèves qui désirent entrer dans la classe inférieure (VI^e); âge requis: 10 ans révolus au 31 décembre de l'année courante. Il ne sera accordé aucune dispense d'âge. Le programme des examens d'admission dans la VI^e classe sera envoyé par le directeur à toutes les personnes qui en feront la demande.

Le directeur recevra les inscriptions **jusqu'au samedi 29 juin**. Présenter l'extrait de naissance, le certificat de vaccination, un certificat d'études antérieures.

Il n'y aura pas d'examen à la rentrée de septembre, à moins d'une raison reconnue admissible par le directeur.

Les élèves étrangers au Collège cantonal qui désirent entrer au Gymnase classique peuvent subir avec les élèves réguliers les examens de sortie de Ire (**jeudi 27 juin**); une finance de fr. 20 sera exigée.

Les élèves sortant des collèges communaux devront envoyer au directeur, avant le 1^{er} septembre, leurs certificats d'études pourvus du visa du département de l'instruction publique.

Ouverture de l'année scolaire 1901-1902, lundi 9 septembre, à 2 h. après midi.

• ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.



Les machines à coudre

“ SINGER ”

qui ont obtenu à l'Exposition de Paris 1901 le

GRAND PRIX

la plus haute récompense

se répartissent actuellement en plus de 900 différentes variétés
applicables à la famille ou à l'industrie

*Paielements par termes. — Escompte au comptant.
Garantie sur facture.*



COMPAGNIE “SINGER,”

Seules maisons pour la Suisse romande :

GENÈVE, rue du Marché, 13.

Lausanne, Casino-Théâtre.

Ch.-d.-Fonds, r. Léop.-Robert, 37.

Neuchâtel, place du Marché, 2.

Fribourg, rue de Lausanne, 144.

Nyon, rue Neuve, 2.

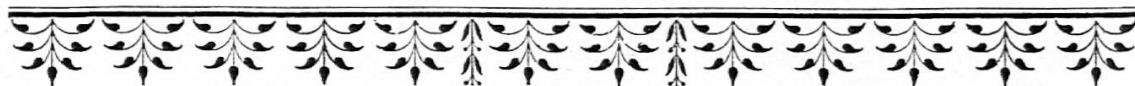
Vevey, rue du Lac, 15.

Montreux, vis-à-vis Hôtel suisse.

Martigny, maison de la Poste.

Yverdon, vis-à-vis Pont-Gleyre.

Bienne, Kanalgasse, 8.



LIBRAIRIE LAPIE

5, Rue de la Louve, 5.

Belles occasions.

Dictionnaire des mots et des choses, par Larive et Fleury. 3 volumes
reliés, édition 1900. (108) 50 —

4 tableaux champignons, 75 × 55, avec texte. (8) 2 40

Catalogue gratuit.

COSMOS 

Bicyclettes garanties depuis fr. 250.

Echanges, locations, réparations.

Bicyclettes usagées depuis 50 fr.

Succursale de Lausanne, place Chauderon, 1

COURSES SCOLAIRES

Restaurant de Tempérance

en face de l'église St-Laurent

LAUSANNE

Restauration chaude et froide à toute heure. — Thé, café, chocolat, pâtisserie. — Boissons non alcooliques à choix. — Grande salle indépendante.

E. BADAN.

HENRI MIGNOT, ÉDITEUR

Pré-du-Marché, 17, Lausanne

Un certain nombre d'exemplaires des ouvrages indiqués ci-après sont mis gratuitement à la disposition des abonnés de l'*Educateur* :

HISTOIRE DE LA LIBERTÉ DES CULTES

par J. CART

EXERCICES ET PROBLÈMES D'ARITHMETIQUE

par A. GILLIÉRON

Le nombre des exemplaires disponibles étant limité, les personnes qui désirent profiter de cette faveur doivent adresser leur demande, **le plus tôt possible**, et y joindre un timbre de 40 c. pour affranchissement (étranger 80 c.).

MANUFACTURE GÉNÉRALE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.

Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

Lausanne. — Imprimerie Ch. Viret-Genton.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·ROMANIS·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint,
La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst.,
St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur
Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & Co
Lausanne.

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	M. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Vaud.	
Grosgrin , L., inst.,	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Pesson , Ch., inst.	Genève.	Dériaz , J.,	Dizy.
Jura Bernois.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Chatelain , G., inspect.,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Visinand , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Gylam , A., inspecteur.	Corgémont.	Briod , E.,	Fey.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Martin , H.,	Lausanne.
Neuchâtel.		Magnin , J.,	Préverenges.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Grandjean , A., inst.,	Locle.	M. Fritsch , Fr., président	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
Fribourg.			
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Gagnaux , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1838

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

En souscription

L'Allemagne contemporaine illustrée.

L'Allemagne contemporaine illustrée comprendra 26 fascicules grand in-4°. Le premier fascicule sera mis en vente le 25 mai; les suivants paraîtront à raison de trois par mois jusqu'en septembre et de quatre par mois à partir d'octobre. L'ouvrage sera terminé fin décembre 1901. Il y aura une carte en couleurs tous les trois fascicules. Les fascicules accompagnés d'une carte en couleurs n'auront que 8 pages. Tous les autres en auront 12.

Prix de chaque fascicule: 60 cent.

Prix de la souscription:

13 fr. 50 en fascicules, séries ou volume broché.

18 fr. 50 en un volume, relié demi-chagrin.

Au 1^{er} novembre 1901 le prix de l'ouvrage sera porté à 5 fr. broché; 20 fr. relié demi-chagrin.

S'inscrire sans retard à la librairie Payot & C^o Lausanne.

Code civil suisse. Avant-projet du Département fédéral de justice et police.
Un volume in-8°. 2 fr. —

AU VÊTEMENT MODERNE

—*— **F. KOCHER** *—

Maison du Faucon

9, St-Pierre — LAUSANNE — St Pierre, 9

Vêtements confectionnés pour messieurs, jeunes gens et enfants. — Costumes cyclistes. — Vêtements cérémonie. — Pantalons fantaisie. — Vente de confiance.

TÉLÉPHONE N° 1626.

Aux Chimistes. On offre 42 volumes neufs de l'**Encyclopédie Frémy**. 450 francs au lieu de 800.
S'adresser au journal.

Photographie. **SUPERBE KODAK**, neuf, (300 francs), au prix de 160.
S'adresser à la gérance du journal, sous chiffre 18, M. P.

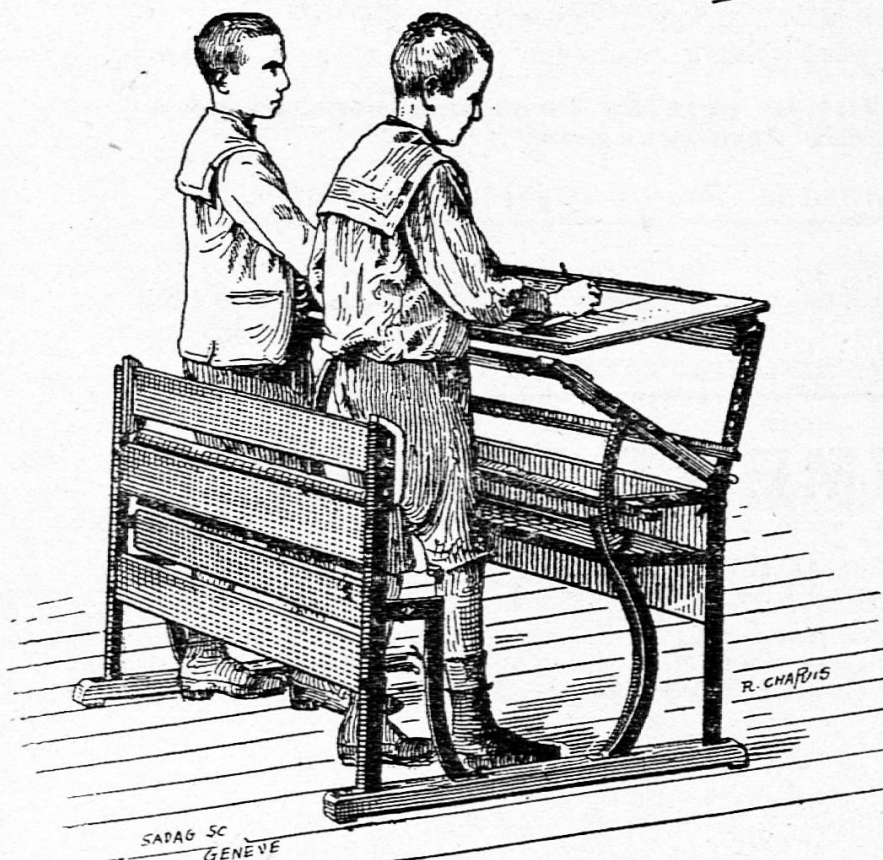
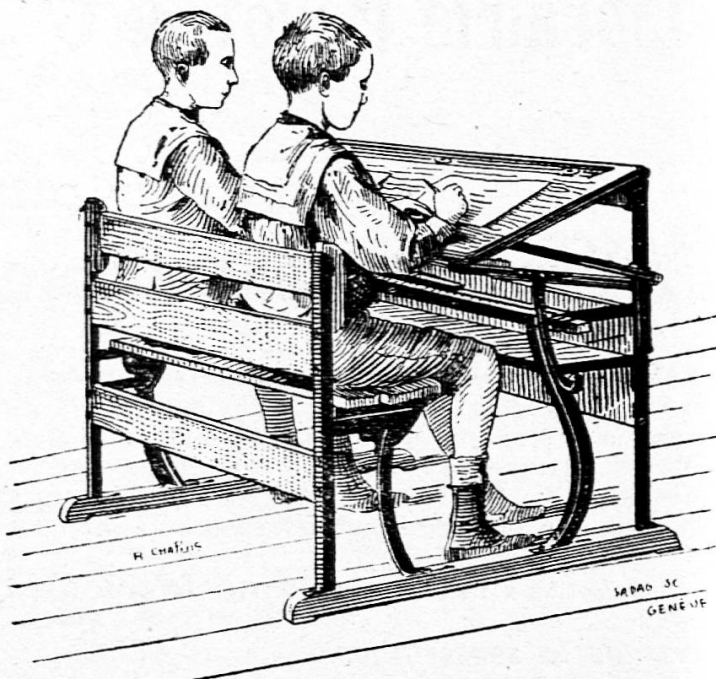
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR du cerné au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelles, Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.

